

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 février 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 février 2015

2015 DAC 89 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Nelly Martyl, 129/131 rue de Belleville (19^e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 janvier 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Nelly Martyl 129/131 rue de Belleville à Paris 19^e ;

Vu l'avis du conseil du 19^e arrondissement, en date du 26 janvier 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Nelly Martyl 129/131 rue de Belleville à Paris 19^e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Nelly Martyl (1884-1953), infirmière major de l'Union des Femmes de France durant la Première Guerre Mondiale, fonda ici même un dispensaire ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 500 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2015, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 15V00149 DAC.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO